

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Destruction  
des produits  
impropres à  
la consom-  
mation



Photo: Esaïe NDILORUM

**SUR** instructions de la gouverneure du Moyen-Ogooué, Paulette Mengue M'Owono, une mission a été diligentée, dernièrement, par le service provincial d'Hygiène publique et d'assainissement que gère Martin Luther Ondo Nzé. But : contrôler la norme en matière d'hygiène alimentaire de salubrité publique.

**Cette** mission était destinée à préserver la santé des consommateurs. "Nous sommes des soldats de l'État, et nous avons des ordres pour la santé des populations. Sur le terrain, nous avons retiré 5 000 produits impropres à la consommation dans le domaine laitier, du cosmétique, des boissons et, surtout, de la charcuterie en grande quantité. Notre attention s'est portée beaucoup plus sur les produits périssables comme la volaille (300kg) et la poissonnerie (275kg)", a confié M. Ondo Nzé.

**Il** faut rappeler que certains opérateurs économiques s'illustrent par le mépris des lois en matière d'hygiène alimentaire au Gabon. Or, le décret 820/PR/MSPP du 19 juillet 2001, en son article 28, alinéas 1, 2, 3 et 4, disposent que les produits impropres à la consommation sont retirés dans les magasins et étals des commerçants.

**Ceux** saisis à Lambaréné ont été brûlés le 17 février 2020

E.NDILORUM

## Paulette Mengué M'Owono : "la décennie de la femme est une réalité dans le Moyen-Ogooué"

**DE** passage, lundi dernier, dans son rayon de commandement territorial, cette gouverneure de province, chaleureuse et disposée, nous a reçus dans son bureau de Lambaréné pour un échange inhabituel : cet entretien dans lequel elle vante la "décennie de la femme gabonaise" décrétée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba.

Propos recueillis par  
Christian KOUIGA  
Lambaréné/Gabon

**L'Union : Mme la gouverneure, et si le Moyen-Ogooué nous était conté, un tant soit peu ?**

**Paulette Mengué M'Owono :** "Je tiens d'abord à féliciter la hiérarchie de votre journal pour cette initiative, inédite à tout le moins, car c'est la première fois que nous recevons dans nos locaux du gouvernorat, un chef de service de l'Union, venir nous édifier sur la ligne directrice du quotidien national, et, mieux, nous présenter officiellement vos correspondants locaux. C'est une bonne chose, car par ce geste vous

nous rassurez. Pour le reste, le Moyen-Ogooué, comme on le dit, c'est le Gabon en miniature de par sa configuration ethniquement cosmopolite. La plupart des ethnies sont représentées ici. Lambaréné est situé dans le département de l'Ogooué et des Lacs. Il y a aussi le département de l'Abanga-Bigné (Ndjolé). Puis le district de Makouké et Bifoun.

**Et quels sont les maux qui minent votre province ?**

À quelques exceptions, les difficultés sont identiques dans toutes les provinces. Sur le plan administratif, le gouvernorat n'a pas un personnel qualifié. Il nous faut des cabinets constitués des conseillers. L'éducation, le directeur d'académie provinciale a terminé sa tournée dans le bassin pédagogique. Le constat fait état de quelques écoles fermées faute d'élèves ou des instituteurs. Une situation difficile d'autant que certaines se trouvent dans des lacs, et donc pas facile d'accès. Mais la route Bifoun-Ndjolé est la principale préoccupation des populations installées sur cet axe routier où les grumiers dictent leur loi. À Ndjolé toujours, nous pouvons nous réjouir de l'avancement des travaux de réhabilitation de la mairie, incendiée dans la foulée des



Photo: Esaïe NDILORUM

**Entretien avec la gouverneure, Paulette Mengué M'Owono.**

élections législatives couplées aux locales d'octobre 2018. Les travaux sont déjà réalisés à près de 80% grâce au concours de la ministre Denise Mekam'ne, et de certains opérateurs économiques.

**Autre chose à dire ?**

Je voudrais juste rendre un déférent hommage au président de la République, Ali Bongo Ondimba, à qui je souhaite dans la foulée un rétablissement total de sa santé, ce pour avoir décrété la décennie (2015-2025) de la femme gabonaise. Je tiens, en effet, à signaler que celle-ci est effective dans (ma) province du Moyen-Ogooué. J'en veux pour preuve le nombre considérable des femmes qui occupent des postes de responsabilité dans cette province. J'ai deux femmes ministres. Sans oublier la gouver-

neure que je suis. La 3e adjointe au maire de Lambaréné, la mairesse du 2e arrondissement, la présidente du Conseil départemental de l'Ogooué et des Lacs, les présidentes des tribunaux judiciaire et administratif, la trésorière provinciale, la directrice d'académie provinciale (DAP), la directrice provinciale des Eaux et Forêts, celle de la jeunesse et des Sports, et de la Culture, de l'ANPI, sans omettre les directrices du centre urbain de santé, des Travaux Publics (TP) qui sont aussi des femmes. De même que la que secrétaire générale du département de l'Abanga-Bigné. La liste n'est pas exhaustive. Mais comment ne pas se réjouir outre mesure et tresser des lauriers au président de la République pour cette politique de valorisation de la femme gabonaise.

## Ndjolé : stop au chevauchement dans les prérogatives

Esaïe NDILORUM  
Ndjolé/Gabon

**L**A gouverneure du Moyen-Ogooué, Paulette Mengué M'Owono, était, vendredi dernier, à Ndjolé, chef-lieu du département de l'Abanga-Bigné, pour échanger avec les différents chefs de services locaux, sur la problématique des confusions entretenues dans l'exécution des missions de leurs administrations respectives.

Surtout au niveau des services comme les impôts, la concurrence, le commerce, etc. Les uns marchant sur les plates-bandes des autres, au point de susciter une véritable cacophonie, que

des opérateurs économiques disent ne plus supporter. Les contrôles étant devenus intempestifs.

La gouverneure est donc allée sur place, pour s'imprégner de la situation. La réunion qu'elle a organisée à la salle des réunions de l'antenne de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), en présence du préfet Mathurin Kabogui Oloungou, a permis aux différents chefs de services d'éclairer la lanterne de l'assistance, sur les missions réellement dévolues à leurs services respectifs.

Paulette Mengué M'Owono a conseillé aux uns et aux autres de se conformer aux textes qui régissent le fonctionnement de



Photo: Esaïe NDILORUM

**La gouverneure du Moyen-Ogooué face aux chefs de services de Ndjolé.**

leurs administrations respectives. "Les opérateurs économiques ne refusent pas de payer les taxes. Mais il y a un désordre, car ils ne savent pas la direction que prend l'argent prélevé. On apprend que les sommes reçues

ne sont pas reversées au Trésor public, mais échoueraient dans les poches de certains d'entre vous. Si cela est avéré, attention car, cela est inacceptable et répréhensible", a prévenu la gouverneure.